

Les terroristes protecteurs chapitre 16 partie 1

Nouvelles confirmées

Publié par : saulot

Publié le : 15-08-2017 19:59:46

Chapitre 16 : Indemnités

L'idée de Dominique Bollet le président d'Ovéa de recourir à des primes, pour traquer les chevaliers de Gaïa produisit des effets spectaculaires. Ce qui était normal, le président promit la récompense pour l'arrestation de criminels, la plus élevée de l'histoire du monde. En outre il s'arrangea pour que l'information ne soit pas limitée à un cercle d'initiés. Au contraire il œuvra pour qu'un maximum de monde soit au courant. Il participa à plusieurs émissions télévisées pour défendre son projet de prime. Cependant les réactions ne furent pas enthousiastes, dans les milieux politiques et économiques. Notamment à gauche, beaucoup accusèrent Bollet d'avoir un comportement irresponsable. Dominique riposta de manière maladroite, en affirmant qu'il s'avérait libre de dépenser son argent comme il voulait, du moment qu'il ne violait pas la loi. Résultat l'antipathie contre les riches augmenta en France, et les recrutements chez les chevaliers augmentèrent beaucoup. En effet chaque jour au moins dix candidats postulaient pour tenter de rejoindre leurs rangs. Albert l'enthousiaste ressentait une grande joie, mais Théodore le prudent joua les modérateurs. Il refusa un grand nombre de postulants, il disait que la qualité devait primer sur la quantité. Avoir beaucoup de membres était séduisant, mais présentait un danger quand la quantité devenait un critère plus important que la qualité. L'enthousiaste ne partageait pas la vision raisonnable de son ami. Il se sentait parfois très tenté de modifier avec des produits chimiques, et des processus de contrôle mental, la vision de son camarade. Cependant quand il pensait à recourir au lavage de cerveau sur un proche comme Théodore, il subissait au bout de quelques minutes un puissant assaut de culpabilité. Albert était quand même navré que près de neuf candidats sur dix se fassent refouler. L'enthousiaste trouvait que faire passer les chevaliers pour une organisation élitiste constituait une erreur, même s'il admettait que beaucoup de postulants manquaient de motivation.

Dominique : Malroux combien de gens nous ont contactés aujourd'hui, pour demander le versement d'une prime ou d'un acompte ?

Tom : Cent mille monsieur Bollet, ce qui fait dix mille personnes de plus qu'hier.

Dominique : Y'a-t-il encore des gens qui se présentent comme des fondateurs des chevaliers ?

Tom : Mille ont eu cette idée.

Dominique : Je devrais peut-être baisser légèrement la prime, cent millions d'euros par fondateur, cela me semble après mûres réflexions, un peu trop.

Tom : Je crois qu'il faudrait annuler la récompense. J'ai l'impression que tous les escrocs de la planète se sont donnés le mot pour essayer de l'empocher.

Dominique : Une grosse somme d'argent cela débloque bien des langues.

Tom : Le problème vient du fait que tellement de gens sont intéressés par la prime, qu'il est quasi impossible de savoir qui dit la vérité, et qui ment.

Dominique : J'estime que tu as raison, surtout que je n'ai pas assez de personnel pour vérifier la véracité des informations sur les fondateurs. Sur le plan politique y a-t-il quelque chose d'intéressant à m'apprendre ?

Tom : Damien Farre le socialiste a mis en place un nouveau projet. Il veut que les indemnités de licenciement servent avant tout aux salariés.

Dominique : Je ne comprends pas tout.

Tom : Un patron qui s'arrange pour que 99% du budget de son entreprise serve à se financer un parachute doré, et qui ne laisse qu'1% du gâteau à des salariés licenciés, commettrait un délit si le projet du socialiste passe.

Dominique : C'est très gênant, je vais demander au premier ministre de recadrer Farre.

Tom : Le socialiste veut aussi que les indemnités d'un patron en cas de retraite, ne dépasse pas cent millions d'euros par an.

Dominique : Farre semble décidé à ce que je n'entre pas dans l'histoire.

Tom : Que voulez-vous dire ?

Dominique : Je projette d'être le patron retraité le mieux payé du monde. Je désire que mes indemnités officielles de retraite dépassent les dix milliards d'euros par an.

Tom : Quel sera le montant des indemnités officielles ?

Dominique : Entre cinquante à cent milliards d'euros.

Tom : Vous n'avez pas peur d'attirer sur vous l'attention du fisc, avec des indemnités dignes d'un budget de pays ?

Dominique : Je me moque du fisc, j'ai dans ma poche des centaines de politiques. Si je tombe sur un percepteur zélé, je m'arrangerai pour qu'il soit viré, non c'est trop clément mort.

Tom : Que prévoyez-vous de faire pour contrecarrer le projet de Farre ?

Dominique : Je demanderai au premier ministre d'ordonner au député socialiste d'abandonner son projet.

Dominique Bollet le président passait pour une personne très mégalomane, mais ses ambitions en matière d'indemnités de retraite n'avaient rien d'illégal. S'il existait des lois pour minimiser les versements financiers à des fonctionnaires, en revanche il n'y avait aucun plafond sur ce que pouvait toucher un patron ou un cadre supérieur d'une entreprise privée. En fait aucune loi ne réglementait les rémunérations patronales, ainsi un chef d'entreprise disposait du droit de toucher le salaire qu'il voulait. Même si pour cela il piochait allègrement dans le budget de sa société allouée aux salariés licenciés, qu'il dépouillait des chômeurs d'une bonne partie de leurs ressources légitimes. Évidemment les petits patrons ne bénéficiaient pas de sommes mirobolantes, néanmoins certains entrepreneurs gagnaient plus d'un milliard d'euro par an. Les dirigeants des multinationales faisaient plus que gagner bien leur vie, ils roulaient littéralement sur l'or. Bien sûr les libéraux clameront que les entrepreneurs modestes étaient étranglés par l'état français, il y avait une part de vérité dans cette affirmation. Cependant les autorités françaises donnaient aussi de sacrées libertés aux chefs des multinationales, comme le droit de gagner des sommes invraisemblables, et le privilège d'échapper presque complètement à l'impôt. Si le chef d'une société de dix salariés, pouvait être contraint de verser 40% de ses bénéfices au fisc français, un leader de multinationale respectueux des lois, mais malin, possédait la possibilité de ne remettre qu'un pour cent de ses revenus à l'état. Les chefs de sociétés influentes en payant des avocats et d'autres juristes, profitaient des faiblesses de l'Union européenne en matière d'imposition. Si une entreprise mineure devait s'affilier durablement à un pays, ce n'était pas le cas des multinationales. Résultat même si la majorité des travailleurs d'une société influente s'avérait française, il était possible pour une multinationale de demander la nationalité d'un pays comme l'Angleterre, où l'imposition était dérisoire. Dans le cas où un gouvernement anglais augmenterait la fiscalité, des papiers à remplir permettront à n'importe quelle multinationale de changer de nationalité. Par contre ce genre de dispositif s'avérait beaucoup moins accessible, pour les petites et moyennes entreprises.

Jérôme : Donc si je comprends bien monsieur Bollet, vous me conseillez de faire barrage à un projet peu ambitieux ?

Dominique : Tout à fait monsieur le premier ministre, j'aimerais que vous suggériez à Farre le député, les méfaits de son projet sur les indemnités patronales.

Jérôme : Farre laisse de grosses marges de manœuvre aux patrons.

Dominique : Je me sens obligé de vous dire que vous êtes dans l'erreur.

Jérôme : Un chef d'entreprise qui s'arrange pour diminuer les indemnités chômage de ses salariés, pour avoir quelques millions de revenu personnel supplémentaire respectera toujours la légalité, malgré le projet de Farre.

Dominique : La liberté de revenu des patrons doit être absolue. Farre risque d'être un élément qui encourage d'autres personnes à réglementer avec toujours plus de sévérité les agissements des chefs d'entreprise.

Jérôme : Quelques règles peu contraignantes ce n'est pas la mer à boire. Au contraire cela aide à éviter l'anarchie.

Dominique : Je maintiens que Farre joue à un jeu très dangereux. Il risque de donner envie aux écologistes et aux communistes d'aller beaucoup plus loin que lui.

Jérôme : Malheureusement je ne peux pas grand-chose pour vous, Farre appartient à un courant qui est en très mauvais termes, avec ceux de ma tendance.

Dominique : Si vous essayez de me satisfaire, je vous appuierai pour l'obtention d'un poste de ministre européen.

Jérôme : Entendu, je vais faire le maximum pour faire changer d'avis Farre.

Jérôme Chameau le premier ministre essaya diverses tactiques, pour amadouer Damien Farre le député. Il lui proposa un poste de ministre, une aide du gouvernement pour certains projets, le versement de généreux pots-de-vin. Cependant Farre non seulement refusa de collaborer, mais il menaça de révéler au grand jour les manigances de Jérôme, si celui-ci continuait à essayer de jouer les corrupteurs. Alors Chameau changea de stratégie, puisqu'il ne pouvait pas acheter le député, il essaya de lui faire obstacle. Il demanda à ses amis de trouver si Damien se reprochait quelque chose. Rien de répréhensible ne fut découvert, Farre avait une vie monotone et bien réglée, il ne pimentait pas son existence avec des expériences osées ou immorales. En fait sa vie pouvait passer pour ennuyeuse, par exemple le député faisait terriblement attention à son alimentation. Ainsi il ne mangeait pratiquement jamais de gâteau ou d'autres sucreries, il ne prenait que des doses très superficielles de gras, il respectait un régime alimentaire sévère sans avoir de problèmes de santé particulier. Au niveau sexuel il s'imposait une routine très développée, il faisait l'amour avec sa femme dans le but d'avoir une descendance, et non pour obtenir du plaisir charnel. En outre le député se levait à six heures et se couchait à vingt-deux heures trente, sauf cas très exceptionnel du genre contrainte très puissante. Il ne jouait jamais à un jeu de hasard dans le but d'obtenir de l'argent, son principal acte de fantaisie au cours des deux dernières années, consista à mettre une chemise marron, le jour des vêtements gris. La rigueur du train de vie du député, provoqua au sein de l'Assemblée nationale l'apparition du proverbe « rigide comme un Farre ».